



5e FORUM DES GESTIONNAIRES DE SITES DU PATRIMOINE MONDIAL

en parallèle de la 45e session élargie du Comité du patrimoine mondial

APPEL À CANDIDATURES

Le Royaume d'Arabie Saoudite, le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO, l'ICCROM et l'IUCN ont le plaisir d'annoncer que la 5e édition du Forum des gestionnaires de sites du patrimoine mondial (WHSMF23) sera organisée en parallèle de la 45e session élargie du Comité du patrimoine mondial, avec pour thème :

“Gérer le patrimoine mondial pour les 50 prochaines années”

Le Forum se déroulera sous une forme hybride, avec un volet en ligne et un volet en présentiel. Les gestionnaires de sites du patrimoine mondial ainsi que les membres des équipes de gestion des sites du patrimoine mondial du monde entier sont éligibles à participer au Forum de cette année, visant à continuer de créer des opportunités pour permettre aux gestionnaires de sites d'étendre leurs réseaux et d'échanger des connaissances et des expériences au niveau international.

Hôte : Royaume d'Arabie Saoudite

Organisateurs : Royaume d'Arabie Saoudite, Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO, Programme de leadership du patrimoine mondial de l'ICCROM-IUCN

Lieux : En ligne (réunions Zoom) et en présentiel (Riyad, Royaume d'Arabie Saoudite)

Dates : *Volet en ligne :*
Première session en ligne : **19 juin 2023**, de 12h00 à 15h00, HNEC
Deuxième session en ligne : **4 juillet 2023**, de 12h00 à 15h00, HNEC
Troisième session en ligne : **13 juillet 2023**, de 12h00 à 15h00, HNEC

Volet en présentiel :
10-16 septembre 2023 (comprenant l'arrivée et le départ des participants)

Note : les participants devront assister à la fois au volet en ligne et au volet en présentiel

Langue : Anglais (l'interprétation sera assurée en arabe et en français pendant les sessions plénières seulement)

Partenaires : ICOMOS

Thèmes et sujets

Au cours des cinq dernières décennies, la *Convention du patrimoine mondial* a protégé et mis en valeur les trésors de l'humanité et transformé la manière dont nous apprécions et sauvegardons le patrimoine. Les sites du patrimoine mondial, actuellement au nombre de 1 157 dans 167 pays, servent d'observatoires des perturbations climatiques pour recueillir et partager des informations sur les pratiques appliquées et testées en matière de surveillance, d'atténuation, de résilience et d'adaptation, et sensibilisent aux impacts sur les sociétés

humaines et la diversité culturelle, la biodiversité et les services écosystémiques. Le forum sera donc l'occasion de passer en revue les réalisations des 50 dernières années et d'examiner en même temps certains des défis croissants que les gestionnaires de sites devraient contribuer à relever dans les années à venir. Le Forum sera donc l'occasion de réfléchir au passé et à l'avenir au travers du thème « **Gérer le patrimoine mondial pour les 50 prochaines années** » et les sujets suivants :

- Comprendre les réalisations et les défis de la *Convention du patrimoine mondial*
- Gérer le patrimoine mondial, renforcer la résilience et la durabilité
- Comment gérer le changement dans les décennies à venir : évaluation de l'impact sur le patrimoine mondial
- Comment répondre aux enjeux du changement climatique et son impact sur les biens du patrimoine mondial
- Technologies numériques pour le suivi et la conservation des biens du patrimoine mondial

Objectifs du Forum

Les principaux objectifs de l'édition 2023 du Forum des gestionnaires de sites du patrimoine mondial sont les suivants :

- **Promouvoir la coopération internationale** entre les gestionnaires de sites du patrimoine mondial et coordonner les actions mondiales en faveur de la protection et de la conservation du patrimoine historique de l'humanité par le biais d'activités et d'interventions visant à sensibiliser les États parties à ce patrimoine ;
- Renforcer et soutenir le **réseau international** des gestionnaires de sites ayant pour but de définir, améliorer et promouvoir les principes de conservation, les normes, la recherche, les pratiques responsables et l'innovation en matière de protection du patrimoine mondial ;
- Aider les gestionnaires de sites, au travers de **conseils appropriés**, à exploiter le potentiel des biens du patrimoine mondial et du patrimoine de façon générale, à contribuer au développement durable, notamment par la participation active des communautés locales à tous les niveaux de la protection et de la gestion du patrimoine mondial, et à accroître **l'efficacité et la pertinence de la Convention du patrimoine mondial** tout en respectant son objectif premier et son mandat de protection de la Valeur universelle exceptionnelle des biens du patrimoine mondial ;
- **Renforcer l'environnement favorable** en préconisant des politiques, stratégies, cadres et outils soutenant le tourisme durable en tant que vecteur important de la protection et de la gestion du patrimoine culturel et naturel de Valeur universelle exceptionnelle ;
- **Exposer directement les gestionnaires de sites aux questions posées lors des sessions du Comité du patrimoine mondial** concernant les rapports sur l'état de conservation (SOC).

Qui peut participer ?

- Les gestionnaires de sites du patrimoine mondial ainsi que les membres des équipes de gestion des sites du patrimoine mondial des biens naturels, culturels et mixtes du patrimoine mondial peuvent s'inscrire ;

- Il n'y aura qu'**un (1) participant par bien du patrimoine mondial**. Une exception sera faite pour les biens transfrontaliers ou transnationaux, pour lesquels seule une (1) personne par État partie concerné peut être acceptée ;
- La priorité sera donnée aux participants dont les biens ont des **rapports sur l'état de conservation** à discuter lors de la 45e session élargie du Comité du patrimoine mondial ;
- Les gestionnaires de sites qui n'ont pas encore eu l'occasion de participer aux éditions précédentes du Forum des gestionnaires de sites du patrimoine mondial seront prioritaires ;
- La sélection sera également guidée par le souci d'**équilibrer la répartition régionale et genrée des participants**, ainsi que par la typologie des biens du patrimoine mondial représentés ;
- La langue de travail du Forum sera l'**anglais**. La connaissance de l'anglais doit être démontrée dans le processus de candidature. L'interprétation sera assurée en arabe et en français pendant les sessions plénières du Forum uniquement.

Conditions : voyage, hébergement, frais de subsistance et participation

- Les participants sélectionnés devraient participer aux deux volets du Forum, en ligne et en présentiel.
- Pour le volet en présentiel, **les participants sélectionnés devront prendre en charge leurs frais de voyage aller-retour à Riyad, ainsi que leurs frais d'hébergement et de subsistance**. Des informations sur les hôtels situés à proximité du WHSMF23 ou de la 45e session élargie du Comité du patrimoine mondial seront fournies aux participants du Forum pour qu'ils puissent procéder à leurs propres réservations.
- Les participants sélectionnés sont fortement encouragés à rechercher un soutien financier auprès de sources telles que les institutions gouvernementales, les employeurs et d'autres agences de financement.
- Le pays hôte a obtenu des **fonds limités pour permettre aux représentants des pays les moins avancés (PMA) et des petits États insulaires en développement (PEID), ainsi qu'aux participants des États parties en situation de conflit ou d'après-conflit¹**, de participer au volet en présentiel du Forum. Les participants sélectionnés afin de bénéficier d'une bourse de voyage sont tenus d'assister à la fois au volet en ligne et au volet en présentiel du Forum. L'absence de participation au volet en ligne entraînera le retrait de la bourse de voyage.

Procédure de candidature

Veuillez noter que les informations suivantes seront demandées dans le cadre de la procédure de candidature :

- Toutes les réponses et tous les documents doivent être présentés en **anglais uniquement**
- Une description de la tâche accomplie par le candidat sur le site du patrimoine mondial en max. 200 mots
- Un CV professionnel (de max. 2 pages) au format PDF
- Un scan de votre passeport au format JPG

¹ Les pays les moins avancés (tels que définis au premier point du paragraphe 239 point b. des Orientations), les petits États insulaires en développement (tels que définis au troisième point du paragraphe 239 point b. des Orientations) ainsi que les participants des États parties en situation de conflit/d'après-conflit (tels que définis au quatrième point du paragraphe 239 point b. des Orientations)

Les gestionnaires de sites sont invités à soumettre leur candidature via le formulaire de candidature en ligne du 5e Forum des gestionnaires de sites du patrimoine mondial, disponible à l'adresse suivante :

<https://whc.unesco.org/fr/whsmf23/>

La date limite de candidature au 5e Forum des gestionnaires de sites du patrimoine mondial est fixée au 7 mai 2023 à 23h59 UTC+1. Les participants seront informés directement du résultat du processus de sélection au plus tard le 18 mai 2023, soit 4 semaines avant l'ouverture du Forum.

Pour plus d'informations, veuillez contacter les organisateurs du Forum par e-mail à l'adresse suivante : whsmf23@moc.gov.sa